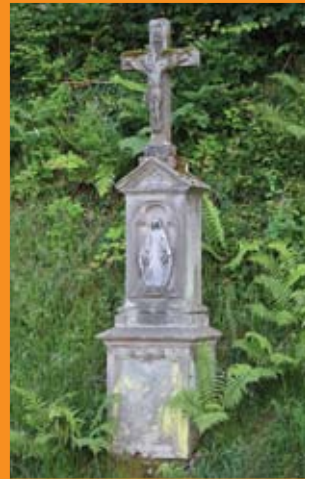




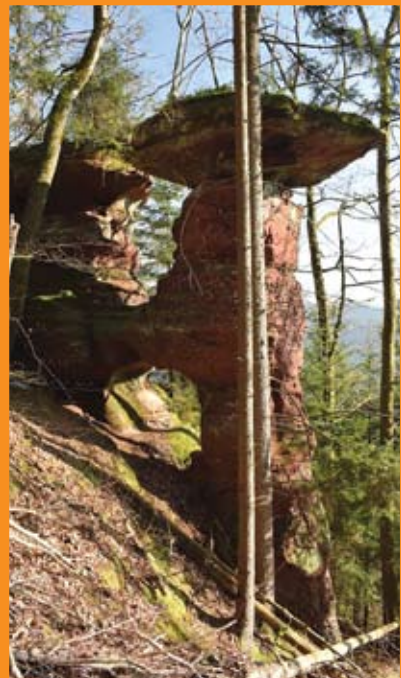
2018

S'Hommerter Blàtt

Bulletin municipal de **HOMMERT** - décembre 2018



photos : Kleiderer Didier



Repas des aînés



Doyens du village : Mme DECOCK Claire née le 20/8/1924 et M. SCHERMANN René né le 10/5/1928

Doyens présents : Mme SOULIE (née Houpert) Simone née le 13 juillet 1934 et M. SOULIE Eugène né le 3 mars 1933

C'est avec un grand plaisir que le maire Jean-Jacques Reibel et ses conseillers ont accueilli les aînés du village pour partager le repas dominical du 14 octobre.

Un après-midi de convivialité et de bonne humeur, unissant plusieurs générations. Le hasard a voulu que cette année le couple de doyens présents fut un vrai couple uni pour la vie, puisqu'ils avaient de fêter en 2017 leur noce de diamant (60 ans de mariage), ils ont été honorés comme il se doit.

De tout temps, le repas des aînés fut une journée qui réjouit de nombreuses personnes. Un moment de partage au sein de la commune, l'occasion de renouer des contacts avec nos retraités, jeunes et moins jeunes, mais aussi d'évoquer des souvenirs...

Force est de constater qu'il en va de cette « institution » comme il en va de bien d'autres bonnes choses... Notre photo de famille est de plus en plus clairsemée, car les jeunes retraités et les moins jeunes ne se sentent plus concernés ! Combien de fois devons-nous entendre « je suis encore trop jeune ! », ou alors « je ne connais personne ! »... Si même les aînés dans nos villages ne croient plus à la solidarité indispensable à la vie de nos villages, quel exemple donnons-nous à nos jeunes !

Cette journée est l'occasion de revoir des personnes que l'on perd un peu de vue de par nos vies casanières, ou d'apprendre à connaître les nouveaux venus ou, tout simplement de partager un bon moment... Nous comptons sur vous !!

Rendez-vous le 13 octobre prochain pour renouer avec les bonnes traditions...

Calendrier des manifestations 2019

8 février	Collecte de sang à Hommert
2 mars	Bal carnavalesque par le FCH à Dabo
6 avril	Soirée « Apprentissage des gestes qui sauvent » Pompiers
28 avril	Nettoyage des sources
12 mai	1 ^{ère} Communion à l'église de Hommert
31 mai	Collecte de sang à Harreberg
1 juin	Journée citoyenne, nettoyage du village par les bénévoles
15 juin	Marche groupée organisée par le FCH
16 juin	Tournoi de pétanques par le FCH
23 juin	Marche à Harreberg
28 juin	Assemblée générale du FCH
6 juillet	Fête Nationale par l'amicale des pompiers
4 août	MARCHE GOURMANDE
23 août	Collecte de sang à Harreberg
13 septembre	Assemblée générale de la Marche gourmande
15 septembre	Messe inter-paroissiale
11 octobre	Assemblée générale des donneurs de sang
13 octobre	Repas des Anciens
19 octobre	Nettoyage du cimetière
26 octobre	Marche Halloween à Harreberg
11 novembre	Armistice à Harreberg
29 novembre	Collecte de sang à Hommert
1 décembre	Sainte Barbe
7 décembre	Fête de la Saint Nicolas au FCH
13 décembre	Fête de la Saint Nicolas à l'école



2018 s'achève sur fond de manifestations et de blocages des « gilets jaunes », laissant planer un sentiment d'incertitude quant à l'avenir. Pour sortir de cette situation, tout le monde doit prendre ses responsabilités.

Je souhaite de tout cœur que 2019 retrouve le chemin de la sagesse et du devoir, du respect et du dialogue et ramène le calme dans notre pays. Comme dit la célèbre formule : « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ».

Cet adage prend aussi pleinement son sens lors de notre Balade gourmande qui est elle aussi une belle réussite. J'évoque cette manifestation en 1^{er} lieu, car elle est régulièrement mise à mal, et j'ai à cœur de la défendre. Ceux qui ne voient pas l'aspect positif de l'aventure humaine qu'elle apporte en y participant, doivent au moins saluer la manne pécuniaire qu'elle génère, car ils y gagnent aussi. Cet argent qui est injecté dans le budget de la commune (dont la somme globale n'est pas négligeable) représente autant d'impôts qu'ils n'ont pas à payer !!

Cette petite mise au point étant faite, je remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont contribué cette année encore au succès de cette journée. Les nouvelles portes et fenêtres du foyer communal sont les derniers éléments visibles du fruit de votre travail. MERCI de la part de la communauté rassemblée.

Puisque nous parlons du foyer, je vous confirme qu'en début d'année la couverture du toit sera entièrement refaite à neuf, ainsi que le bardage. Comme nous, les bâtiments vieillissent, et le temps qui passe laisse des traces. Le foyer a été construit en 1978, il accuse 40 ans cette année, et nous n'avons d'autre choix que de remettre en état ce qui a subi les détériorations du temps.

Dans le village, pas de gros travaux effectués cette année. L'ancienne maison du cloutier est enfin terminée, et je trouve qu'elle a bien du cachet ! Il faudra dorénavant lui trouver une fonction, les bonnes idées sont évidemment les bienvenues...

Pour 2019, sont aussi au programme les bordures de route qui sont fortement ravagées par les pluies, rue de la Guinguette vers Harreberg. Nous attendons d'obtenir des subventions.

Côté syndicat des eaux, le dernier tronçon de l'ancien réseau d'eau de Hommert vient d'être remplacé. La rue du chêne a maintenant une nouvelle conduite d'eau principale. Cela a

valu quelques désagréments aux riverains qui ont pris leur mal en patience, nous les en remercions.

Côté SIVOM, l'effectif insuffisant d'enfants à la rentrée prochaine dans notre école, a amené l'académie à supprimer un deuxième poste. La majorité des parents d'élèves étant hostile à un regroupement à Walscheid, ils ont préféré une classe unique à huit niveaux, ce qui devrait voir le jour à la rentrée prochaine.

Nous avons également lancé une étude pour ajouter dix caves-urnes au cimetière, de manière à être en mesure de répondre à la demande.

Comme vous pouvez le constater, nous avons toujours quelque chose sur le feu... et rien n'est simple à résoudre, heureusement nous nous serrons les coudes et trouvons des solutions.

En cette fin d'année, je tiens à saluer et à remercier chaleureusement toutes les personnes qui s'investissent dans la vie de notre village, et qui font des efforts pour le rendre agréable à vivre.

Que ce soit les bénévoles qui me donnent un coup de main pour les petits travaux dans la commune, ceux qui s'impliquent lors des journées citoyennes, mon personnel communal, mon Conseil municipal, les sapeurs-pompiers, les associations, clubs et autres groupes, ainsi que tous ceux qui se sentent concernés : Merci à tous !!

Au nom de mon Conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous, une belle et heureuse année 2019, remplie de bonheurs simples mais quotidiens.

Et personnellement, comme l'écrit Philippe Geluck : « je vous souhaite tout ce que vous souhaitiez qu'on vous souhaite, mais en mieux ».

Jean-Jacques REIBEL
Maire de Hommert



2019

M. le Maire, Jean-Jacques Reibel ainsi que l'ensemble des adjoints et Conseillers municipaux, vous souhaitent une BONNE ANNÉE 2019 !

Bulletin d'Infos édité par la commune de Hommert
40 rue Principale - 57870 HOMMERT
Tél. 03 87 25 13 64 - Fax 03 87 25 13 93
www.hommert.fr

En 2019, c'est la fête inter-paroissiale !



Photo : Kleiderer Didier

Le 15 septembre 2019, notre paroisse sera chargée matériellement de pourvoir à l'organisation de la fête « Inter paroissiale réunissant nos 5 clochers.

De ce fait, notre repas « Paroissial » du célèbre Pot-au-feu sera reporté à l'année suivante.

Lors de notre collecte du mois de mars, nous vous communiquerons les différents projets et besoins de notre Conseil.

Nos églises sont nos maisons communes, héritages de nos aïeux. Elles sont notre patrimoine et méritent notre attention et votre soutien. Il est important de souligner combien est précieuse et vitale

l'aide humaine et financière de chacun d'entre vous.

A ce titre, nous tenons à remercier notre Conseil municipal et le SIVOM pour leur aide.

D'avance merci à vous tous, travailleurs, bénévoles et donateurs qui travaillez pour rajouter de la vie à notre paroisse.

Ne laissons pas nos communautés se gangréner par l'indifférence.

Bonne, heureuse et Sainte Année à vous tous.

Jeanne Berlocher

Depuis bientôt 300 ans, notre église trône au cœur du village.

Ce n'est pas seulement un bâtiment de pierre. Sans les croyants qui la fréquentent, la financent, l'entretiennent et la font vivre, rien ne serait possible ! Elle est l'âme du village et nous nous y rendons pour différentes raisons. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier toutes ces mains discrètes qui œuvrent toute au long de l'année pour que notre paroisse Saint-Wendelin soit vivante. Je voudrais remercier particulièrement les enfants et les jeunes qui participent activement à l'animation de nos offices. Ils sont une richesse pour nous !

Bonne et heureuse année 2019 à vous toutes et tous, croyants ou non ! Que nous contribuions ensemble à l'édification d'un monde plus juste et fraternel !

Abbé Stéphane BRUCKER,
curé de Hommert-Harreberg.



Un nouveau tableau, œuvre de l'artiste Lucien Kiener, vient de rehausser notre crèche de Noël. Nous l'en remercions bien chaleureusement.



Sauver l'Eglise par la foi

« Deux amours ont bâti deux cités. L'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu fit la cité terrestre ; l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi fit la Cité céleste. » disait Saint Augustin.

L'Église universelle, comme la barque de Pierre dans l'Évangile, est sujette à de nombreuses tempêtes. Parfois les vagues se jettent sur la barque et commencent à la remplir. Il y a parfois de fausses informations, appelées « Fakenews », reléguées par les médias, à la vitesse de la lumière, grâce à internet. D'autres fois, ce sont les paroles du Pape François qui sont mal comprises ou détachés de leur contexte. Le 14 août dernier, le monde a fait l'effroyable découverte de 300 prêtres accusés d'abus sexuels avant l'an 2000 sur près de 1000 mineurs dans l'état américain de Pennsylvanie et couverts par l'Église locale.

« Le Saint-Siège condamne sans équivoque les abus sexuels commis sur des enfants. Les abus décrits dans le rapport sont criminellement et moralement répréhensibles. Ces actes ont trahi la confiance et ont volé aux victimes leur dignité et leur

foi [...] L'Église doit tirer des leçons du passé et il doit y avoir une prise de responsabilité de la part de ceux qui ont abusé et de ceux qui ont permis que cela se produise » Le Saint-Siège « encourage de constantes réformes et une vigilance à tous les niveaux de l'Église pour garantir la protection des mineurs et des adultes vulnérables. Il souligne aussi la nécessité d'obéir à la législation civile, y compris à l'obligation de dénoncer les cas d'abus sur des mineurs ».

La mission de l'Église est de poursuivre celle du Christ : « Je suis venu pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance. » (Jean 10, 10) L'Église se doit de défendre la vie et non de la détruire. Voilà pourquoi, elle s'oppose à l'avortement, à l'euthanasie, etc. Or combien de vies de personnes blessées dans leurs esprits et dans leurs corps sont marquées à vie, quand ils n'essaient pas de se l'enlever. Jésus dit : « Gardez-vous de mépriser un seul de ces petits ; car je vous dis que leurs anges dans les cieux voient continuellement la face de mon Père qui est dans les cieux. » (Matthieu 18, 10) et aussi : « Le Fils de l'homme enverra ses anges, et ils enlèveront de son Royaume toutes les causes de chute et ceux qui font le mal ; ils les jetteront dans la fournaise : là, il y aura des pleurs et des grincements de dents. » (Matthieu 13, 41)

Ceux qui sentent en eux ce genre de désir désordonné, qu'ils soient d'Église ou non, ont l'obligation morale de se faire soigner auprès de spécialistes adéquats. Je pense personnellement que les religieux coupables de telles horreurs sur les enfants doivent être démis de leur fonction et réduit à l'état laïc pour faute grave. La justice doit aussi faire son devoir.

Le Saint-Père, serviteur des serviteurs, a exprimé sa honte par rapport à ces hommes d'Églises coupables de tels horreurs et se met du côté des victimes. Il a émis une lettre adressée à tous les fidèles catholiques dont j'ai lu des passages lors des messes des 25 et 26 août dernier. « J'invite tout le saint peuple fidèle de Dieu à l'exercice pénitentiel de la prière et du jeûne, conformément au commandement du Seigneur (« Mais cette sorte de démons ne se chasse que par la prière et par le jeûne » (Mt 17,21)), pour réveiller notre conscience, notre solidarité et notre engagement en faveur d'une culture de la protection et du « jamais plus » à tout type et forme d'abus. »

En raison de ces méfaits, plusieurs fidèles dont la foi est vulnérable quittent les rangs de notre Église. Comme les disciples dans la barque ont appelé Jésus au secours lors de la tempête, suivons l'invitation du pape, prions le Seigneur de venir à l'aide de l'Église dont nous faisons partie. Ayons foi au Fils de Dieu qui sauva les disciples bien qu'il s'étonnât de leur manque de foi. « Les disciples le réveillent et lui disent : « Maître, nous sommes perdus ; cela ne te fait rien ? Réveillé, il menaça le vent et dit à la mer : « Silence, tais-toi ! » Le vent tomba, et il se fit un grand calme. Jésus leur dit : « Pourquoi êtes-vous si craintifs ? N'avez-vous pas encore la foi ? » (Marc 4, 38-40)

Abbé Stéphane BRUCKER



Séance 2 février 2018

• Transfert compétence PLU à la CCSMS

Considérant que les communes de la CCSMS avaient délibéré en nombre suffisant avant le 27 mars 2017 suite à la fusion pour s'opposer au transfert du PLU et que le bureau de la Communauté de communes réuni le 7 décembre 2017 s'est positionné pour acter le non transfert du PLU suite à la révision des statuts de la CCSMS en estimant que celui-ci est prématuré. Le Conseil municipal décide : de s'opposer au transfert de la compétence documents d'urbanisme : plan local d'urbanisme, carte communale et tous autres documents d'urbanisme en tenant lieu.

• Demande de subvention au titre de la DETR

Le CM approuve le projet de mise en conformité de l'accès à mobilité réduite au foyer communal pour un coût prévisionnel de 9.415 € HT. Il autorise le maire à lancer les consultations d'entreprises ainsi qu' à solliciter l'attribution d'une subvention au titre de de la DETR.

• Convention fixant les modalités d'encaissement des recettes provenant de la taxe de séjour par la commune pour le compte de la Communauté des Communes de Sarrebourg Moselle Sud

La communauté de communes a institué par délibération du 26 septembre 2016, une taxe de séjour intercommunale.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- D'approuver l'établissement d'une convention ayant pour objet de préciser les conditions et les modalités d'encaissement de la taxe de séjour dues par les hébergés dans le cadre de la régie de recettes pour le compte de la CCSMS ainsi que les modalités de reversement de cette taxe encaissée par la commune pour le compte de la CCSMS.

Séance du 2 mars 2018

• Fixation prix terrains communaux

Les terrains communaux à construire n'ayant toujours pas trouvé d'acquéreurs, le Conseil municipal, décide de fixer un nouveau tarif et ainsi de mettre en vente ces terrains, cadastrés section 6, au prix de 2.000 €uros l'are et de vendre le terrain sis rue du Château, cadastré section 1, parcelle n° 47, au prix de 2.000 €uros l'are.

• Demande de subvention au titre des amendes de police

Le CM adopte le projet de travaux de sécurisation de la rue de la Guinguette avec l'aménagement d'un cheminement piéton. Ces travaux se chiffrent à 27.234 € HT soit 32.680,80 € TTC

Le CM autorise le Maire à solliciter une subvention au titre des amendes de police auprès des

services de la Direction de l'Environnement et de l'aménagement du territoire du Département.

• Acquisition défibrillateur

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'acquérir un défibrillateur afin de le mettre à disposition du public près du complexe foyer-gîte et stade. Un devis sera proposé lors d'un prochain Conseil municipal

• Contrôle des poteaux d'incendie

Les communes ont été destinataires d'un courrier de M. Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle, nous informant que le SDIS n'effectuera plus les campagnes de contrôle des poteaux d'incendie en 2019. Pour pallier à ce manque, le président propose aux communes de participer à un groupement de commande qui intégrerait les 5 territoires de la Moselle et dont le Département serait le coordonnateur. L'agence Matec en sera chargée, elle confirme que seul le coût des contrôles sera facturé aux communes, aucuns frais de gestion supplémentaire ne seront ajoutés. Le SDIS allégera la contribution des communes de 39 € par poteau incendie.

• Travaux maison du cloutier

une porte et une fenêtre ont été commandées auprès de la menuiserie ZENTZ.

Séance du 3 avril 2018

• Vote du compte administratif 2017

Le compte administratif de 2017 se solde de la manière suivante :

- un excédent de 51.251,27 € en section de fonctionnement

- un déficit de 79.663,36 € en section d'investissement

Soit un résultat global de l'exercice en déficit de 28.412,09 €

Par intégration des résultats de 2016, le compte administratif présente les résultats cumulés suivants :

- un excédent de 279.181,01 € en section de fonctionnement

- un déficit de 80.764,57 € en section d'investissement

Soit un résultat global de l'exercice en excédent de 198.416,44 €

• Vote du compte de gestion

Le CM approuve le compte de gestion 2017

• Affectation de résultat

Constatant la situation : un excédent de fonctionnement de 279.181,01 €. Et compte tenu d'un solde d'exécution d'investissement déficitaire après intégration des restes à réaliser, le solde de fonctionnement sera affecté comme suit : la somme de 53.932,53 € sera affectée sur

le compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) et la somme de 225.248,48 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) au budget primitif 2018 (recettes nouvelles).

• Vote des taux de fiscalité directe locale 2018

Le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition pour l'année 2018 transmis par les services fiscaux de la Moselle :

Vote les taux de fiscalité directe locale :

Taxe d'habitation	18,13 %
Taxe sur le foncier bâti	11,24 %
Taxe sur le foncier non bâti	100,05 %

• Vote du budget primitif 2018

	Bases d'imposition 2017	Taux 2017	Bases d'imposition prévision. 2018	Produit attendu
Taxe d'habitation	417 053	18,13%	422 400 €	76 581 €
Taxe Foncière Bâti	270 393	11,24%	272 600 €	30 640 €
Taxe Foncière Non Bâti	9 450	100,05%	9 500 €	9 505 €

Le CM réuni sous la présidence du Maire, approuve le budget primitif, chapitre par chapitre, à l'unanimité des membres présents.

En section de fonctionnement :

Dépenses :	458.281,48 €
Recettes :	458.281,48 €

En section d'investissement :

Dépenses :	319.335,05 €
Recettes :	319.335,05 €

Séance du 1er juin 2018

• Réalisation d'un emprunt pour assurer le financement de la réfection du foyer communal

Suite au vote du budget primitif 2018 et afin de faire face aux dépenses engagées, il y a lieu d'effectuer un emprunt pour financer les travaux de réfection du foyer communal (toiture et isolation extérieure). Le CM, à l'unanimité, décide de contracter un emprunt de 150.000 €uros remboursable sur 10 ans au taux fixe de 0,83 %.

• Décision modificative budgétaire n°1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de modifier le budget afin de compléter certains crédits. Le budget de la commune est modifié comme suit :

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT		
D2313-147 : Constructions		150.000 €
R1641 : emprunts en euros		150.000 €
TOTAL		300.000 €

Séance du 10 juillet 2018

• Approbation des modalités de répartition du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

Il est porté à la connaissance du Conseil Municipal que, par délibération n° 20L8-87 en date du 7 juin 2018, le Conseil communautaire a décidé d'opter pour la répartition dérogatoire du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) et de prendre en charge la totalité de la contribution 2018 qui s'élève à 49 397 euros, sauf pour les communes de Harreberg et Vasperviller qui ont délibéré défavorablement sur le pacte financier et fiscal.

Cette délibération n'ayant pas été prise à l'unanimité, il appartient conformément à l'annexe 7 de la note d'information de la DGCL du 30 Mai 2018 à chaque Conseil municipal de donner son accord sur le mode de répartition dans un délai de 2 mois à compter du 7 juin 2018.

Aussi, le Conseil municipal, après délibération, DECIDE, à l'unanimité d'approuver le mode de répartition du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) tel que proposé par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle-Sud.

Séance du 14 septembre 2018

• Finances : don « Balade Gourmande »

Le F.C. Hommert décide de faire un don à la commune d'un montant de 20.000 euros pour financer le projet des menuiseries extérieures pour le foyer communal.

• Motion relative au déploiement individuel des compteurs Linky sur le territoire communal

Concernant le déploiement des compteurs communicants LINKY entamé à l'échelle nationale depuis décembre 2015, en vertu d'un processus voté par le Parlement et encadré par la Commission de Régulation de l'Energie (CRÉ), par la Société ENEDIS et ses sous-traitants et suite aux différentes ordonnances rendues par les tribunaux administratifs, il en ressort que les collectivités territoriales ne peuvent pas faire obstacle au déploiement des compteurs LINKY. En particulier, une délibération d'un Conseil Municipal s'opposant au déploiement des compteurs LINKY serait entachée d'illégalité.

La Commune de HOMMERT prend acte que son Conseil Municipal ne peut pas s'opposer juridiquement au déploiement des compteurs LINKY.

Cependant, Monsieur le Maire est de plus en plus régulièrement interpellés par les administrés qui lui signifient leurs réticences face à la



Le 30 mai 2018 : Madame la Sous-Préfète Magali MARTIN nous a fait le plaisir et l'honneur d'une visite de courtoisie pour découvrir notre village et prendre connaissance de nos problèmes.

mise en place des compteurs Linky. Les nuisances des ondes magnétiques pour leur santé, l'électro-sensibilité de certaines personnes peuvent justifier leur refus d'installation d'un compteur Linky à leur domicile.

La Commune de HOMMERT demande à la société ENEDIS :

- D'écouter, de prendre en compte et de respecter la volonté des personnes qui refusent l'installation à leur domicile des compteurs LINKY,
- De prendre en considération les blocages personnels ou techniques qui sont évoqués lors de la pose des compteurs, en aucun cas d'exercer une quelconque forme de pression, de menace, d'intimidation ou de harcèlement,
- De respecter toute prescription médicale faisant état d'électro sensibilité en retirant immédiatement et sans réserve les personnes porteuses de cette affection, du protocole d'installation de ces compteurs,
- De rappeler l'ensemble de ces principes à ses sociétés sous-traitantes chargées de l'installation de ces compteurs et de s'assurer du respect sans conditions de ces différentes mesures.

La présente motion sera transmise à la Société ENEDIS, à Monsieur le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire ainsi qu'à Monsieur le Préfet de la MOSELLE.

• Pacte financier et fiscal de Solidarité 2017-2020 et rapport de la CLECT du 27 septembre 2018, révision de l'attribution de compensation

Le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT du 27 septembre 2018 pour la révision

libre des attributions de compensation, Approuve le projet de nouveau Pacte Financier et Fiscal de Solidarité. Autorise le Maire à signer la convention avec la CC SMS pour la mise en place du Fonds de Concours de Fonctionnement d'un montant de 2 134 €. Autorise la révision de son attribution de compensation pour la faire passer à 8 982 €.

• Transfert compétences GEMAPI

La CCSMS exerce la compétence obligatoire « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », correspondant aux alinéas 1, 2, 5 et 8 de l'article L211-7 du code de l'Environnement.

La CCSMS doit également se doter de la compétence facultative correspondant à l'alinéa 12 « L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique ».

Le Conseil Municipal décide d'accepter le transfert de compétence correspondant à l'alinéa 12 de l'article L211-7 à la CCSMS. ;

• Répartition frais presbytère : subvention au conseil de fabrique

Vu le montant des travaux de rénovation du presbytère de Troisfontaines dont la charge incombe aux Fabriques de la communauté des paroisses, le conseil municipal décide de verser une subvention d'un montant de 1.439 € au conseil de fabrique de Hommert-Harreberg.

Communiqué : Bienvenue aux nouveaux résidents hommertois, merci de vous inscrire et prendre contact avec la mairie.

La Récré'active



Le 20 décembre 2018 les membres de la Récré'active se sont retrouvés au restaurant la « Pataterie » pour leur repas de fin d'année. L'après midi c'est terminée autour des jeux de société et des « spritz » offert par la maîtresse des lieux. « LA RÉCRÉ'ACTIVE » dont les membres représentent une moyenne d'âge de 70 ans va entamer cette année 2019 dans la joie et la bonne humeur en souhaitant à tous les citoyens une excellente année.

Vieillir c'est embêtant, mais c'est la seule façon de vivre longtemps

« La Récré'active »

fondée en 2002 a connu de bons moments pendant toutes ces années passées. Nous avons un effectif de plus de 50 membres, ce qui nous classait à la deuxième place dans l'importance des associations de Hommert, Harreberg, Sitifort.

Le but de l'association est de réunir les anciens des trois villages pour passer ensemble des moments de convivialité, des repas en commun. Ben oui, c'est autour d'une bonne table que se créent les amitiés. Utiliser la bibliothèque, jouer à la pétanque, et quelque fois une sortie en bus.

Mais la vie ne procure pas que des bons moments. L'âge aidant, 12 de nos amis, ont été rappelé à Dieu. (Avec le Bon Dieu, quelle que soit l'idée que l'on s'en fait, on ne triche pas). Une malade, deux membres ont déménagé et notre doyenne Jeanne Krume-nacker qui ne peut plus participer à nos occupations. Voilà, en faisant le bilan de notre effectif, je comptabilise 29 adhérents, dont 5 membres d'honneur.

Si je parcours les villages, je trouve des maisons vides, ou avec un seul résident, ou deux, il n'y a plus de grandes familles. Quelques résidences ont été achetées par des citadins qui ne viennent que pour les vacances. Le constat est simple : nos villages se

vident. Les associations battent de l'aile, elles résistent avec beaucoup de mal et si cela continue elles finiront tristement.

Maintes fois nous avons fait appel aux bonnes âmes qui peuplent encore nos villages, mais nos messages restent sans réponse, pas de nouvelles adhésions.

Le 100^{ème} anniversaire de l'Armistice a quand même occasionné un regroupement de nos associations dans un voyage à Verdun, un autre à la fête de la Grenouille à Berthelming. C'est de cette façon que nous arriverons encore à faire quelque chose et à survivre.

Les municipalités font de leur mieux en nous aidant par leurs subventions, par la gratuité des salles. Le département aussi. Mais contre la baisse démographique rien n'est possible.

Nous avons essayé de faire une formation « informatique ». Les cours ont démarré très vite, organisés par le département et financé par différents organismes. Je voulais donner une suite en achetant un ordinateur pour l'association et qui aurait servi à continuer la formation par nos soins, facilité notre secrétariat, notre comptabilité, gérer la bibliothèque. Cette solution m'a été refusée. Il faudra donc que chacun se débrouille pour acquérir son installation.

Nous resterons à disposition pour un conseil ou une explication.

2019 en cours de préparation devrait se dérouler avec un programme assez chargé. Le 14 février : assemblée générale, le 3 mars : messe pour nos défunts, 22 réunions de jeux de société avec célébration des anniversaires, le 20 juin : une démonstration commerciale avec repas gratuit, ouverte à tous les habitants des trois villages, la fête de l'été avec le Football-club, la participation à la « marche gourmande », la soirée théâtrale le 16 novembre, le 11 avril : restaurant, le 11 septembre : barbecue à la salle de Hommert, le 19 décembre : repas de fin d'année à la « Pataterie ». A vos agendas prenez note et « viendez » avec nous. Après tout pour 15 euros par an c'est pas mal.

Le président, le comité ainsi que les membres de la « Récré'active » vous souhaitent une merveilleuse année 2019 et surtout une très bonne santé...

Gérard Maurice
Président

Départ de deux institutrices (juin 2018)



C'est avec une certaine émotion que les 2 municipalités, les parents d'élèves et les élèves se sont rassemblés pour honorer à l'occasion de leurs départs, Cécile LITSCHER et Aline FÈVE.

Aline a assuré pendant 7 ans les cours préparatoires et élémentaires 1ère année.

Cécile est arrivée en 2002 pour une première immersion d'un certainement favorablement marquée par l'ambiance locale, elle obtenait son retour dès 2004 au titre de directrice d'école en charge des grandes sections primaires.

Elles ont toutes deux su proposer et organiser de nombreuses activités et sorties pour agrémenter le parcours scolaire de leurs élèves et ce, avec des moyens relativement limités.

Dès 2004, Cécile a créé et porté la « Chanterie ». Tout au long de ces années, Cécile a organisé différentes manifestations où les enfants ont eu la joie et le bonheur de chanter face à différents publics ou avec d'autres chorales ; c'est également le rayonnement de nos 2 villages qu'elle a porté.

Cécile s'est tout de suite intéressée à la vie associative de nos villages. Au hasard de ses activités, elle a croisé le chemin de Régis. Léane et Marion sont nées ; cette famille fait partie des « moteurs » de notre vie associative dont nous avons tant besoin.

La baisse des effectifs a malheureusement entraîné la fermeture d'une classe à la rentrée 2018. Par conséquent, le poste



d'Aline a été supprimé ; elle avait un nouveau poste assuré à la rentrée.

Cécile a su saisir l'opportunité d'un poste de directrice d'école disponible à Danne-et-4-Vents.

A toutes deux, nous souhaitons une belle continuation avec la même ferveur et passion.

Nul doute qu'elles ont semé de belles lumières dans la tête de dizaines d'élèves.

Bon vent à elles...



Assemblée générale des maires et adjoints, secteurs Bièvre-Sarrebourg-Stock, le 25 Mai 2018 au Foyer Communal Tivoli. De gauche à droite : Catherine Vierling (Conseillère régionale), Jean-Jacques Reibel (Maire), Fabien Di Filippo (député de Moselle), Christine Herzog (sénatrice de la Moselle) et Michel Schiby (Maire de Walscheid et président de l'Association des Maires).

Etat civil

Naissances

toutes nos félicitations aux parents



Odin ALVAREZ
né le 04/04/2018, fils de Vanessa OLIGER et d'Antoine ALVAREZ



Margo Marylin SINS
née le 27/10/2018, fille de Perrine REIBEL et de Thomas SINS

Noah Rosenberger
né le 4/12/2018, fils de Elodie NUSS et de Ludovic ROSENBERGER

Décès

toutes nos condoléances aux familles



LANTZ Joseph
né le 16 /10 /1926
à Harreberg,
décédé le 8/01/2018
à Abreschviller



SCHLOSSER Jacques
né le 13/03/1937
à Sarreguemines,
décédé le 24/10/2018
à Hommert



**LANTZ Annette
née BIER**
née le 26/06/1937
à Troisfontaines,
décédée le 9 /01/2018
à Sarrebourg



**ESCHENBRENNER
Xavier**
né le 9/05/1944
à Hommert,
décédé le 14/11/2018
à Sarrebourg



LANTZ Yvonne
née le 23/05/1931
à Hommert,
décédée le 7/02/2018
à Walscheid



SOULIE Eugène
né le 3/03/1933
à Hommert,
décédé le 29/11/2018
à Sarrebourg



PARISOT Daniel
né le 21/07/1950
à Sarrebourg,
décédé le 18/09/2018
à Bordeaux



**JANUS Antoinette
née SCHERMANN**
née le 17/05/1940
à Hommert,
décédée le 8/12/2018
à Sarrebourg

Décès hors commune en 2018

PFEIFFER Marie Madeleine
née le 15/05/1942 à Hommert,
décédée le 1/05/2018 à Sarrebourg

REIBEL Madeleine
née le 21/1/1928 à Hommert,
décédée le 24/6/2018 à Horbourg-Wihr(68)

BLUM Jean Paul
né le 27/5/1938 à Strasbourg,

décédé le 20/11/2018 à Thionville

SPRENG Cathia épouse BERGER
née le 20/9/1972 à Metz,
décédée le 20/10/2018 à Sarrebourg

Déneigement

Nous vous rappelons, afin de permettre la circulation des piétons, qu'il est de votre devoir de dégager le trottoir sur la longueur de votre habitation (Art. L2212-2 du code général des collectivités territoriales) et qu'il est interdit de repousser la neige sur la route ou d'obstruer des voies de passage.

Les tampons de regard, bouches d'égout et de lavage doivent demeurer libres. En cas d'accident, les habitants sont responsables.

Attention !

- Nous recommandons à chaque famille de protéger son compteur d'eau contre le gel, les frais engendrés pour les réparations d'un compteur endommagé sont à la charge du client !
- Chaque foyer est responsable de sa vanne d'eau située à l'extérieur de la maison. Il est nécessaire que chaque propriétaire sache où elle se situe et qu'il vérifie de temps en temps son bon fonctionnement.
- Utilisez les bacs à sel mis à la disposition par la Mairie qui se trouvent aux passages délicats.

Savoir-vivre !

- Par jour de grand vent pensez à lester vos poubelles et ramassez-les, merci.
- Les règles de savoir-vivre reposent sur le respect d'autrui et l'aide à son prochain. Certains gestes demandent peu d'efforts et permettent de rendre la vie plus simple et agréable. Soutenir une personne âgée pour monter les escaliers, tenir la porte de la boulangerie à quelqu'un qui a les mains encombrées, ne pas jeter ses débris dans la rue, dire bonjour et merci, bref, des choses évidentes qui manifestement ne le sont pas pour tous. Des gestes du quotidien, tout bêtes, mais qui font toute la différence. La rue n'est pas une poubelle, la nature encore moins, les vieux, les jeunes et nos voisins sont sensibles et n'ont pas décidé de vivre dans votre jungle. Concernant le langage, faites votre leçon de La Fontaine : « Veillent les immortels, conducteurs de ma langue, Que je ne dise rien qui doive être repris ».

Lampes nouvelles génération type led

Fin 2016, nous vous annonçons la rénovation de notre éclairage public.

Cette installation de lampes de nouvelle génération type led, devait permettre une économie de l'ordre de 75% de la consommation d'énergie.

Nous sommes heureux de vous communiquer les derniers chiffres en notre possession, et nous félicitons de cet investissement qui s'avère plus que satisfaisant.

(Les travaux d'installations et les réglages se sont achevés fin du 1er trimestre 2017)

Consommation d'électricité du circuit d'éclairage public

Année 2015 : 26784 kWh soit 3223 €

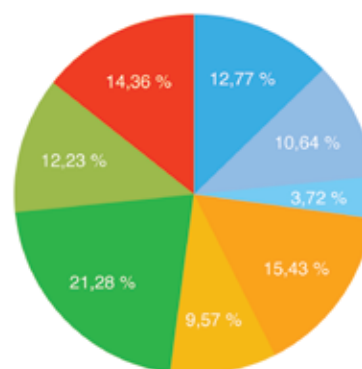
Année 2016 : 26519 kWh soit 2960 €

Année 2017 : 10851 kWh soit 1736 €

Année 2018 : 3517 kWh soit **710 €** (relevé réel jusqu'au 21 octobre)

Etat des lieux et des maisons à Hommert

Répartition des Logements (188)



- En 2018, la commune comptabilise 137 résidences principales, 20 résidences secondaires, 7 gîtes et 24 résidences vacantes soit 188 logements
- Sur les 137 résidences principales, 47 logements sont occupés par 1 personne seule, 63 logements sont occupés par des couples, il reste donc 27 logements occupés par 3 personnes ou plus.
- Sur les 137 résidences principales, 41 sont occupés par des personnes de plus de 70 ans.

25 « dents creuses » dans notre village (terrains constructibles qui appartiennent à des privés qui veulent souvent conserver leurs terrains, ne les mettent pas en vente et donc ne sont pas disponibles à la construction)

- 3 terrains à construire disponibles de suite (cf commune)
- 3 terrains à construire disponibles sur la zone d'extension section Etschfeld (cf carte communale)

En résumé, plus d'une trentaine de terrains à construire pourraient potentiellement accueillir de nouvelles constructions pour autant qu'il y ait des demandeurs et des vendeurs. Actuellement 2 demandes sont en attente de permis ce qui n'est pas, s'il est utile de le rappeler, du ressort de la municipalité.



Je tiens ici à remercier leur tuteur le **sergent Olivier YAX** mon adjoint qui s'attache à leur faciliter leur intégration et les accompagne dans le suivi de leur formation.

C'est pour cela qu'il a été promu sergent chef et que la médaille de Vermeil pour 25 ans lui a été remise. Un grand merci et félicitations à lui pour tout ce travail durant toutes ces années.

Notre effectif, nous permet d'assurer convenablement nos missions sur notre secteur opérationnel. Mais début de l'année prochaine la gestion individuelle rentrera en vigueur et chaque SP devra journalièrement donner ses disponibilités. A l'heure d'une réflexion nationale menée sur notre modèle de sécurité civile, pérenniser nos centres d'interventions demeure prioritaire, et demeure ma priorité et cela passe par la promo-

tion du volontariat dès le plus jeune âge. Se former est une obligation, de manière à être performant et efficace lors de nos missions. Sachez que pour le CI Hommert Harreberg cet investissement a représenté un volume horaire de formation très important : 200 heures pour 2018.

Cet investissement est nécessaire, au regard des risques encourus, de la complexité de nos opérations et de l'exigence de notre société. Le danger est permanent, la fatalité et la routine n'ont pas de place dans notre activité, la preuve en est ces 11 sapeurs pompiers morts en service commandés depuis janvier 2018. Je voudrais que l'on pense à eux, à leurs épouses et à leurs enfants.

Enfin je voudrais dire un mot sur notre Amicale. Cette association est gage de convivialité et assure la cohésion du groupe en organisant des manifestations publiques mais également internes.

Bien que l'organisation d'événements sur Hommert Harreberg soit de plus en plus compliqué, car peu de personnes se déplacent, nous essayons tout de même de faire vivre nos villages.

Je n'oublie pas les compagnes de nos sapeurs-pompiers qui, par leurs concessions, leur patience et compréhension contribuent au bon fonctionnement du centre.

Je me tourne vers les vétérans de Hommert et de Harreberg pour leur dire : merci pour tout ce qu'ils ont fait et qu'ils font encore avec tellement de ferveur que nous leur devons toute notre reconnaissance. A nos yeux vous n'incarnez pas le passé de notre centre mais sa mémoire. Et j'associe pleinement vos épouses.



Au nom de tout mon personnel, je vous souhaite à tous une bonne année. Que 2019 soit une réussite complète dans le domaine des sapeurs pompiers et de l'Amicale, que 2019 vous apporte santé et bonheur.

Lieutenant SITZ Francis

Commandant le Centre d'Intervention de
HOMMERT HARREBERG

Chorale de Hommert



« **Aimer, prier, chanter** » disait Lamartine.

Avec la musique, les chants, nous donnons un air de fête à nos célébrations !

Parfois, nos notes sonnent mal mais elles résonnent sur la terre comme au ciel !

Grâce à notre foi, à notre grande fidélité, nous vivons la fraternité et le partage.

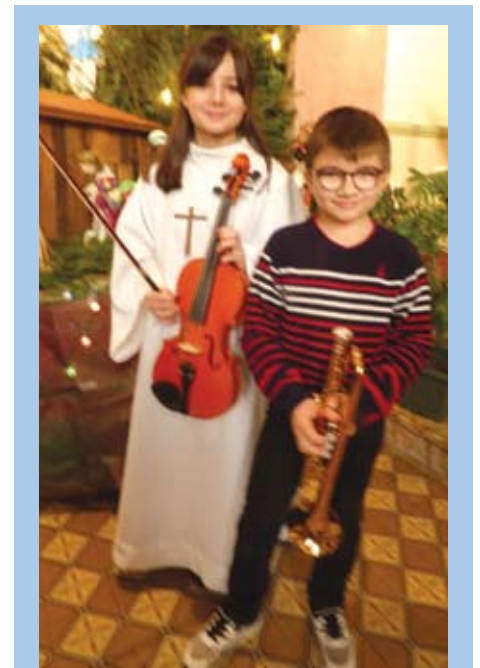
Nos chants adoucissent les cœurs en peine,

propagent la joie dans le Bonheur.

Nous remercions avec beaucoup de gratitude les personnes reconnaissantes.

Nous existons, nous recrutons, nous voulons poursuivre cette belle mélodie d'Amour.

Madeleine Reibel



Cynthia et Gaëtan Sitz ont embelli la messe de Noël en jouant de leurs instruments de musique, respectivement alto et trompette. Félicitations à eux, ainsi qu'à notre fidèle chorale.



En 2019, le Centre d'interventions recrute !

Nous vivons aujourd'hui une période où beaucoup s'interroge sur l'avenir, dans un environnement social et économique difficile et il est essentiel de s'appuyer sur des valeurs fortes.

Dans un climat de tension, il est bon de rappeler les valeurs morales que nous partageons, l'humanisme, la tolérance, la générosité et le don de soi. Il ne faut pas craindre de réaffirmer les principes mêmes de notre patrie, liberté, égalité et fraternité. Notre devise depuis des siècles n'a pas changé: sauver ou périr. Si nous restons attachés à ces valeurs, nous traverserons au mieux, j'en suis sûr, les périodes plus difficiles qui nous attendent.

La grande famille des sapeurs pompiers qui se rattache à ses valeurs patriotiques permet sans aucun doute de resserrer nos liens et de faire corps.

Malgré les difficultés du quotidien, soyons optimistes et ambitieux dans une société en perpétuel mouvement.

Notre corporation, pilier principal de notre modèle de sécurité civile est un maillon indispensable des secours sur nos territoires ruraux et encore plus aujourd'hui qu'hier, vous en êtes tous témoins.

Au service de la population de Hommert Harreberg, nous affirmons des principes éthiques tels que l'égalité de traitement, la neutralité, l'engagement, la motivation et la constance.

Déjà une année passée, elle fut tellement enrichissante sur le plan humain, opérationnel et fonctionnel. Etre chef de centre nécessite une remise en cause permanente, un investissement, une implication au quotidien, pour manager, fédérer et commander une unité opérationnelle.

Dans une société de plus en plus individualiste et consummatrice des secours, je mettrai l'accent sur la reconnaissance

et la valorisation de tous ceux et celles qui quotidiennement s'engagent pour se rendre disponible. Je voudrais remercier en votre nom à tous ; vos sapeurs pompiers qui s'investissent 24h/24h, sans relâche, avec enthousiasme et détermination pour porter secours. Je voudrais que l'on médite sur une citation qui dit « du dévouement de certains, dépend la vie de beaucoup d'autres ».

Notre cœur de métier c'est l'opérationnel et notre activité reste soutenue. Depuis le début de l'année et jusqu'au 1er décembre nous avons réalisé 24 interventions qui se déclinent de la façon suivante :

- 20 secours à personne
- 1 feu de cheminée
- 2 destructions d'insectes
- 1 opération diverse

J'ai pu constater lors de nos missions que certaines victimes ou leurs entourages avaient peur d'appeler les secours. N'ayez pas peur de téléphoner au 15 ou au 18 chaque fois qu'il est nécessaire.

Toutes ces missions sont assumées par un effectif de 10 sapeurs-pompiers volontaires opérationnels.

Cette année un sapeur-pompier, **BOSSLER Fabien**, a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 30 années passés dans notre grande famille. Je tiens ici à le remercier pour tout son travail durant toutes ces années et lui souhaite une bonne et longue carrière chez les vétérans.

L'objectif principal est de maintenir l'effectif de notre centre d'Interventions, donc de recruter des hommes et des femmes disponibles.



Comme tous les ans je lance ici un appel à tous les hommes et femmes de Hommert Harreberg à venir nous rejoindre. Si nous voulons pérenniser notre service de secours nous devons coûte que coûte recruter. Les efforts entrepris nous ont permis d'intégrer cette année 3 sapeurs-pompiers volontaires.

Il s'agit de **JUNGMANN Chloe**, **BRICHLER Ines** et de **PETER Solène**.



Les 2 premières ont intégré le 1er juillet et ont déjà suivi les deux formations de bases à savoir le secourisme et l'incendie.

Quant à Solène, elle était JSP à Sarrebourg et cette année elle a réussi son brevet des cadets et dans la foulée a intégré le CI.

Yoga



Un parfum d'Inde à Hommert ou Yoga indien à Hommert

Encore une année de plus pour le cours de yoga qui est devenu un rendez-vous que certaines ne manqueraient pour rien au monde ! Les **mardis soir de 19h45 à 21h**, nous nous retrouvons à l'école qui nous prête gentiment son préau où après la sortie des classes, commencent d'autres exercices de souplesse et de renforcement du corps (gainage) et de l'esprit (patience).

Ce sont en effet les 2 axes de base du hatha yoga que l'on redécouvre à chaque fois que l'on pose un pied sur son tapis. Nous vous invitons à venir à un cours d'essai pour découvrir la pratique et les personnes qui lui donnent vie, certaines fidèles depuis le début. Pourquoi ? Prendre le temps de se reconnecter à son souffle qui aide à avancer dans les postures tout au long de la vie.

Namasté,

Damienne Ley pour le groupe essentiellement féminin,
qui n'a rien contre les messieurs

L'AVENIR DE L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE HOMMERT-HARREBERG

Mot d'explication quant à l'avenir de notre école

Fin décembre 2017, conséquences de la baisse des effectifs d'élèves de l'école, l'inspection académique nous annonçait la suppression de 2 postes pour la rentrée 2018/19.

Afin de maintenir 2 postes pour la rentrée 2018/19, le SIVOM s'est engagé dès le 22 janvier auprès de l'inspection académique, à étudier un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec un village voisin.

La commune de Troisfontaines ayant refusé, un rapprochement avec la commune de Walscheid est en cours pour un RPID (dispersé), ou un RPIC (concentré). Dans le premier cas, l'école de Hommert-Harreberg peut garder une classe, dans le deuxième cas l'ensemble des élèves serait scolarisé à Walscheid.

Il s'est avéré qu'un RPID serait trop contraignant quant à sa mise en place, mais qu'un RPIC serait lui, envisageable.

Hypothèse qui ne satisfait pas les parents d'élèves, dès la rentrée 18/19, l'association des parents d'élèves milite fermement pour le maintien de l'école intercommunale. Comme les effectifs prévus sont trop faibles pour le maintien de 2 classes à la rentrée 2018/2019.

Le 8 novembre, le SIVOM a invité les parents d'élèves à une réunion en présence de la sous-préfète et de l'inspecteur académique. Lors de cette réunion chaque option a été expliquée aux parents et ceci toujours dans l'intérêt éducatif des enfants. Le président a décidé de faire voter les parents pour donner leur avis sur le futur de l'école. 69% d'entre eux ont décidé de maintenir l'école à Hommert avec une classe unique de 25 élèves à huit niveaux.

Bien qu'étant en majorité convaincu du bien-fondé d'un RPIC, et ce uniquement dans l'intérêt des enfants, le SIVOM a validé le choix fait par les parents. Cependant, contrairement à certaines attentes, le SIVOM ne se « battra » pas pour le maintien des 2 postes, dans la mesure où les effectifs ne sont ni suffisants, ni pérennes pour 2019.

Cette décision a été prise dans un souci d'apaisement collectif nécessaire au bien-être de la population de nos 2 communes, et elle a été adoptée à l'unanimité par les membres titulaires.

La rentrée 2019 sera donc bien assurée à l'école intercommunale... (sauf grosse surprise de la part de l'inspection dont nous n'avons pas de réponses à ce jour). L'effectif sera-t-il toujours de 25 élèves comme prévu ? L'avenir nous le dira...

Toutefois, ne nous voilons pas la face, l'engagement vers un RPI sera inéluctable dans un futur plus ou moins proche.

J.-J. Reibel

Le Président du SIVOM,

*RPI «Le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) est une structure pédagogique d'enseignement dont l'existence repose sur un accord contractuel entre communes, fixant notamment les conditions de répartition des charges des écoles regroupées. L'inspecteur d'académie est consulté et associé à cet accord dont la mise en œuvre est conditionnée par les possibilités d'affectation d'emplois. L'article 13-I de la loi du 22 juillet 1983 modifiée met les écoles à la charge des communes, en particulier leur construction, leur équipement et leur fonctionnement, à l'exception de la rémunération du personnel enseignant qui est à la charge de l'Etat. Dans le cadre d'un RPI, ces dépenses sont réparties entre les communes selon les termes de l'accord conclu. *

Rentrée 1963 à Hommert :

24 élèves pour l'école des filles
21 élèves pour l'école des garçons,
soit 45 enfants pour une population
de 377 habitants.

À titre de comparaison :

l'effectif de l'école intercommunale
de Hommert-Harreberg devrait être de
25 élèves (2018-19) pour une
population de 750 habitants.

• CONDUITE

Renouvellement de la conduite principale rue du chêne.



Le coin des OCB !



Journée citoyenne, nettoyage du village



Opération nettoyage des regards



Pose des Tavaillons



Ancienne maison du cloutier : elle a beaucoup de cachet grâce aux tavaillons en mélèze fabriqués par un des derniers artisans de notre région : Schwaller Michel de Dabo. Le terme tavaillons sont des bardeaux, petites planchettes de bois fendu dans le fil.

L'école

2018, UNE ANNÉE REPLIE DE PROJETS

C'est grâce à l'APEAEIHH que les projets ont pu se concrétiser. Les élèves de l'école ont pu découvrir le Vaisseau de Strasbourg pour étudier la respiration et les mouvements du corps humain. Une belle journée d'expériences...

Ils ont également travaillé sur le thème des abeilles grâce à Isabelle Vidal, qui a apporté tout son matériel pédagogique et leur a montré la ruche, la tenue de l'apiculteur et tous les différents métiers des abeilles. Que de découvertes !

Enfin, le travail mené tout au long de l'année autour notre projet d'école sur l'art a été finalisé le jeudi 28 juin lors de la « JOURNÉE DES ARTS ». Les élèves ont travaillé sur les artistes et leurs œuvres puis ils ont customisé un t-shirt blanc avec leurs dessins personnels et surtout leur imagination ! Ils ont également créé une œuvre d'art sur un thème imposé : « ça sent bon », « un monde extraordinaire », « au zoo »... sur une grande toile. Bravo les petits artistes ! Le pique-nique fut le bienvenu : jambon vigneron et salade, à l'ombre des arbres. Enfin, Mme Heim présidente de l'association des parents d'élèves est venue remettre aux élèves un petit cadeau parfaitement dans le thème : des crayons et des feutres !

Un grand merci à l'association des parents d'élèves et aux pompiers pour l'implication dans nos projets.



Participation au bal folk à Sarrebourg cycles 2 et 3 - Février 2018



Apprentissage des gestes de secours avec les pompiers de Hommert et remise des diplômes !! du CP au CM2 - Février 2018



Pose devant le LABOH' du Vaisseau à Strasbourg, sortie de la maternelle au CM2 en mars 2018



PROJET de sensibilisation au recyclage et au tri sélectif : Depuis octobre les élèves de CE et CM sont inscrits au défi Recyclum. Chaque mois ils doivent relever un défi sur le thème du recyclage. Le Pôle déchets de la COMCOM de Sarrebourg est intervenu pour les classes de CP, CE et CM sur le thème du tri sélectif.



Sortie à Strasbourg sur le thème du Noël d'Autrefois : Jeu de piste dans Strasbourg et croisière en Bateau Mouche.



Grand nettoyage de la mare de l'école par les CM1-CM2 Juin 2018



Découverte des abeilles avec Mme Vidal de St-Quirin. On apprend beaucoup de choses sur les abeilles de manière très ludique.



APE L'association Parents-Elèves

2017/2018, une année scolaire chargée ! Nous avons cette année encore offert aux élèves de notre école de nombreuses choses grâce à votre soutien. Les différentes manifestations ou ventes organisées ont rencontré un vif succès !! Les ventes de fromages et de chocolats ont ravies vos papilles, la vente de fleurs et bulbes ont embellis vos maisons.

Nous avons donc financé : le transport en bus des sorties de Petite Rosselle, la visite de l'IME d'Ingwiller ainsi que pour la journée au Vaisseau à Strasbourg.

- Les entrées aux 4 séances de cinéma.
- Deux interventions d'une apicultrice.

Pour un budget global de plus de 1700 euros.

Pour fêter la fin de l'année scolaire, les élèves ont bénéficié d'une journée à l'école dédiée à l'Art. Le repas a été pris en com-

personnel, pour Mme Fève en revanche cela vient du fait que l'Inspection Académique a décidé de fermer sa classe. Nous ne pouvions que prendre conscience que cette décision, si triste soit-elle, soit judicieuse à la vue de la baisse des effectifs. A cette occasion, en sus des discours des élus et de la remise des cadeaux, les enfants ont offert chacun une rose à leur maîtresse. L'émotion était palpable et quelques larmes ont été versées.

En effet, les effectifs étant en baisse nous risquons encore une fermeture à la prochaine rentrée. Nous comptons sur l'inspection académique pour prendre en compte que nous sommes un village de montagne, un peu loin de tout, avec ses contraintes, pour nous laisser un maximum d'année les deux classes ouvertes.

Nous déplorons cependant, le manque de soutien du SIVOM quant au maintien de notre école dans nos deux villages.



mun au grand air, à l'ombre des arbres.

Au menu, jambon vigneron et ses salades, en dessert éclairs à la vanille et au chocolat. Bizarrement le dessert a rencontré plus de succès que les salades ! L'association a été ravie d'offrir aux enfants ce moment de convivialité ainsi qu'à la fin de la journée un petit cadeau, des feutres et des crayons de couleurs pour continuer à éveiller leur sens artistique.

Mais l'année scolaire 2017/2018 s'est terminée avec le départ de deux institutrices, Madame Litscher (CM1, CM2) et Madame Fève (CP, CE1, CE2). Si pour Mme Litscher son départ est un choix

Nous avons également offert aux enfants changeant de cycle un cadeau utile pour la suite de leur enseignement. Les élèves de Grande Section de maternelle ont reçu un sous-main pour leur entrée au CP et les élèves allant en 6ème ont reçu un dictionnaire.

L'année scolaire 2019 a démarré avec l'arrivée à la rentrée de septembre d'une nouvelle institutrice. Mme Kimenau Sophie, qui a en charge les élèves du CE1 au CM2. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous espérons qu'elle pourra rester avec nous pour plus qu'une seule année.

Nous comptons sur vous pour nous soutenir encore cette année !!

Une vente de fromage aura lieu en début d'année pour ravir à nouveau vos papilles.

Je vous souhaite à toutes et tous, en mon nom et celui de tous les membres de l'association, des très belles fêtes de fin d'année et une très heureuse année 2019.

Laetitia HEIM.



Périscolaire

Pour une fréquentation moyenne de 5-6 enfants par jour, il a été servi 831 repas au cours de l'année scolaire. Déduction faite de la participation financière des parents, il reste à charge du SIVOM, la somme de 7639,48 euros pour l'année scolaire 2017-2018. Cette somme sera répartie à parts égales entre les deux communes.

Pour tous renseignements ou inscription, **SYLVIE TUSSING** est à votre disposition aux heures d'ouverture du périscolaire.

Horaires-Tarifs 2018-2019

Matin :	
7h à 7h30 :	1€
7h30 à 8h30 :	2€
Midi :	
11h45 à 13h30 :	8€ (avec repas)
Soir :	
16h à 17h :	2€
17h à 18h :	2€



Location foyer communal

(prix en euros TTC)

	Journée	WE
Grande salle + Cuisine	220	330
Habitants de Hommert	160	250
Demi-salle + Cuisine	180	280
Habitants de Hommert	130	210

(prix en euros TTC)

Location hébergement

Pour 1 nuit par personne (hors charges)	18
Groupe de 15 à 22 personnes : (hors charges)	240
Taxe de séjour (Par adulte et par nuitée) :	0,62
Suppléments à la demande :	
Draps	5
Forfait ménage	60

TIVOLI TARIFS 2019

Réservation : M^{me} REIBEL Jacqueline
Tél : 03.87.25.58.59 -
Fax mairie : 03.87.25.13.93
mairie.hommert@wanadoo.fr

LE PARTENAIRE DE VOS PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE !

La Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud, labellisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte met à disposition de ses habitants depuis 2016 : l'Espace Énergie Habitat. Ce service propose des conseils et un accompagnement personnalisé, neutre et gratuit pour les particuliers qui souhaitent effectuer des travaux de rénovation. Ainsi, notre conseiller Antoine KIRVELLE vous accueille chaque mardi sur rendez-vous dans son bureau situé dans le bâtiment de la maison de l'emploi à Sarrebourg.

« LES FRAIS DE CHAUFFAGE REPRÉSENTENT UN COÛT IMPORTANT DANS LE BUDGET DES MÉNAGES AINSI LES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES PERMETTENT D'EFFECTUER DES ÉCONOMIES POUR RÉDUIRE CES DÉPENSES. »

PLUS D'INFOS :

Par Téléphone au **03 87 86 46 62** (Du lundi au vendredi de 9h - 12h et de 13h30 - 17h)

Par mail à l'adresse suivante: mosellecentre@eie-grandest.fr

Adresse postale :

11 rue Erckmann Chatrian, 57400 Sarrebourg (uniquement sur rendez-vous)



Depuis 2 ans, l'Espace Énergie Habitat a accompagné plus de 500 personnes dans leurs travaux de rénovation. Antoine KIRVELLE nous explique

« J'étudie l'ensemble des possibilités avec les particuliers en observant les avantages et les inconvénients qu'elles apportent, en tenant compte du budget dont dispose le propriétaire. J'aide les particuliers dans leurs démarches administratives pour obtenir les aides publiques disponibles. Les lois évoluent rapidement, il est parfois compliqué pour les particuliers de connaître l'ensemble des aides mobilisables. De même, je propose des listes d'artisans RGE et je vérifie les devis pour les propriétaires. »

BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE



La Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud met à votre disposition 17 bornes de recharge pour véhicules électriques. Elles se situent dans les communes suivantes : **Abreschviller, Fénétrange, Héming, Langatte, Lorquin, Moussey, Niderviller, Plaine-de-Walsch, Réding, Sarrebourg et Troisfontaines.** Rechargez votre véhicule à partir de 3€ !

Pour utiliser ces bornes de recharge :
Rendez-vous sur : www.freshmile.com ou téléchargez l'application **FRESHMILE**.

LE RÉSEAU TER & TIM TRAIN ET CAR

Depuis la gare de Sarrebourg, vous pouvez rejoindre quotidiennement en train les villes de Strasbourg, Nancy et Metz jusqu'à 16 fois par jour.

Le territoire dispose également de 4 lignes de car **TER** desservant plusieurs fois par jour la ville de **Sarrebourg** au départ de : **Igney-Avrincourt, Lutzelbourg, Morhange, Sarre-Union** et de 12 lignes du réseau **TIM** au départ de : **Abreschviller, Bataville, Blamont, Château Salins, Dabo, Dannelbourg, Dieuze, Drulingen, Hommert, Niderhoff, Vallerysthal, Walscheid.**

Horaires et tarifs sur www.simplicim-lorraine.eu



COVOITUREZ À DEUX PAS DE CHEZ VOUS !

Pour simplifier le regroupement des covoitureurs, la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud a aménagé 6 parkings de covoiturage situés à proximité des grands axes de circulation dans les communes suivantes :

- Fénétrange • Héming • Moussey
- Plaine-de-Walsch • Sarrebourg
- Troisfontaines

En 2019, l'intercommunalité va investir davantage dans les aires de covoiturage en installant des bornes de recharge pour véhicules électriques et des abris vélo-moto.

POUR TROUVER DES COVOITUREURS :
Connectez-vous sur le site www.isiauto.fr ou utilisez l'application **IDVROOM** Covoiturage !

concernant l'amélioration du réseau d'eau, d'électricité, de collecteurs d'assainissement, des infrastructures routières. Sur le plan culturel et sportif, lancement du projet et début des travaux du foyer, aménagement du terrain de foot.

SÉANCE DU 5 MARS 1972

Adhésion au CEMOS (Comité d'Expansion Moselle Sud), l'ancêtre de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud actuelle. Ce mandat voit également ce concrétiser la création du SIVOM Hommert-Harreberg (CM du 24 mai 1969). Ce syndicat formé pour une durée illimitée prendra en charge les équipements scolaires, sportifs et culturels ainsi que l'entretien des édifices culturels, l'acquisition de terrains en vue de la construction de l'école intercommunale, le renforcement du réseau électrique nécessaire et les aménagements de voiries (rue de la Guinguette).

- Des différends demeurent entre Hommert et Harreberg quant aux frais d'entretien de la chapelle de Harreberg.

SÉANCE DU 17 MARS 1972

Après avoir évoqué les différends qui opposent les deux communes de Hommert et Harreberg, le CM valide à l'unanimité l'idée de fusion entre les deux villages. Le CM constate que dans le passé, deux églises ont été construites, que l'on entretient deux corps de sapeurs-pompiers, deux ouvriers communaux, deux gardes-champêtres, deux secrétaires de mairie et dans l'avenir, l'on verra deux réservoirs d'eau, deux stations d'épuration, deux services de ramassage d'ordures, deux salles des fêtes vides, deux terrains de sports déserts,

- pense que le droit d'affourage propre aux habitants de Harreberg, et celui propre aux habitants de Hommert n'est pas un obstacle à la fusion, que les actuels ayants-droit le seront également dans l'avenir.

- constate que depuis la naissance des deux villages, seuls ont compris l'absurdité de cette division, les morts qui sont réunis en un cimetière commun aux deux localités, et les enfants qui sont côte à côte dans une même école.

- pense que maintenant au plus tard, la fusion, solution d'avenir, interviendra malgré tout. En conséquence, le Conseil municipal, approuve la présente délibération, et par vote secret, s'est prononcé à l'unanimité pour la fusion des communes de Harreberg et Hommert. **46 ans après, la situation reste hélas, inchangée...**

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1976

Fin de la gérance de la cabine téléphonique, une cabine téléphonique publique sera aménagée.

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 1981

Le CM décide la création d'un centre d'hébergement

- Rénovation du cadastre décide le 5-9-80
- Extension du réseau d'assainissement rue du Château
- Acquisition d'une moto-pompe pour les sapeurs-pompiers.



FCH en 1975

ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 1977

Election surprise de M. Schmitt Pierre-Paul élu maire, Adjoint : Fischer Pierre. Les conseillers : Lantz Bernard, Haeckler C., Remen L., Kremer G., Soulié E., Hartmann L., Muller L., Schmitt M., Schlosser A.

SÉANCE DU 11 MARS 1983

Nouveau Conseil municipal : Maire : Schmitt Pierre-Paul, Adjoints : Fischer Pierre, Haeckler Camille, Conseillers : Schlosser A., Schmitt M., Buchholzer D., Reibel J.-J., Remen L., Hartmann L., Kremer G., Rosenberger G.

- Les travaux du centre d'hébergement sont lancés.

- Travaux de voirie rue des Vergers et rue des près, rue du Stade et rue de la Guinguette.



Fondations du foyer TIVOLI début des années 70.

Histoires de délibérations

Deuxième partie des histoires de délibérations, nous vous proposons cette année, à partir des éléments que nous avons pu recueillir sur le registre des délibérations du Conseil municipal quelques événements qui ont marqué la vie de notre village.

Nous embrasserons cette fois la période comprise entre 1960 et 1985. La lecture de ces faits, va évoquer des souvenirs aux anciens, nous aurons plaisir à recueillir vos témoignages ou commentaires, voire vos photos, afin de compléter ces documents et de laisser une trace aux plus jeunes.



SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1960

Le CM décide de demander à la commune de Harreberg si elle va participer à l'entretien du taureau communal, en cas de refus, il décide de ne plus entretenir ledit taureau.

ÉVÉNEMENTS D'ALGÉRIE (PUTSH DES GÉNÉRAUX DU 21-4-1061)

SÉANCE DU 24 AVRIL 1961

Le CM décide d'adresser au Général de Gaulle, chef de l'état, l'assurance de sa confiance et de son attachement manifestés il y a 3 mois, lors du référendum.

- rappelle que ses fils qui luttent sur le sol algérien sont au service de la nation et non de celui des généraux factieux.
- Soutient de toutes ses forces le gouvernement de la République dans la lutte pour maintenir les institutions républicaines et démocratiques que le pays s'est librement donnés.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1962

Le CM de Hommert en accord avec Harreberg, décident l'agrandissement du terrain de foot.

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1963

Suite à l'incendie du presbytère, le CM décide de reconstruire le bâtiment tel qu'il était, en collaboration avec la commune de Harreberg

pour une somme totale de 70.663 Fr. Le montant des travaux sera couvert par la prime de la compagnie d'assurance.

SÉANCE 1^{ER} SEPTEMBRE 1964

Pose des compteurs d'eau en état de fonctionnement : 40 cts/m²

ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 1965

SÉANCE DU 26 MARS 1965

Maire : M. Schott Vendelin, adjoint : M. Schmitt Eugène, conseillers : Reibel Antoine, Schlosser Auguste, Schott Paul, Schlosser Ernest, Ecker Pierre, Sitz Aloïse, Blaise Gabriel, Rosenberger Antoine.

Lors de ce mandat de gros travaux d'aménagement du village vont être réalisés : - Fin de la reconstruction du presbytère

- Crépissage extérieur des murs de l'église
- Élargissement des voies et carrefour de circulation et dans le village, élargissement du chemin rural du cimetière et du chemin vicinal de la Guinguette.
- Acquisition d'un terrain et aménagement d'un plateau scolaire et place publique sous l'école des garçons.
- Réfection du mur de soutènement le long du CD-97 face à l'église, suite à son effondrement.
- Construction d'une canalisation pour les eaux pluviales
- Mise en viabilité du chemin de l'église

Pour l'ensemble de ces travaux, la commune s'appuie sur les services des Ponts et Chaussées de l'époque tant pour la réalisation des projets que de l'exécution des travaux.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1970

Le CM demande que soit établi un plan d'urbanisme et un plan d'occupation des sols vu l'intérêt que cela représentera pour la commune en matière de constructions et mise en viabilité.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 19 MARS 1971

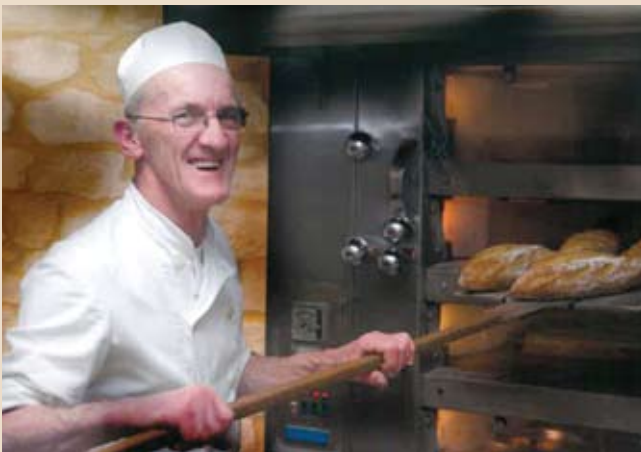
Sont élus : Lantz Bernard (Maire), Kilhoffer Céleste (adjoint), Schmitt Marcel, Fischer Pierre, Lantz Pierre, Schmitt Pierre-Paul, Blaise Antoine, Eschennbrenner Antoine, Nadler Antoine, Haeckler Camille, Ecker Pierre (conseillers).

Durant le mandat de Bernard Lantz et son équipe, indépendamment de la poursuite des travaux en cours, de gros chantiers ont été lancés



1970

Les classes 1965 et 1964, photo prise en 1970. C'est la dernière année dans les locaux de « l'école des filles », actuellement maison de Weiss Edmond, avant déménagement dans l'actuelle école intercommunale de Hommert-Harreberg.



Histoire de boulanger : gagner son pain et transmettre la passion de son métier

Peu de temps après le décès de notre boulanger Jacky Schlosser, Marie, sa femme, n'assure plus le dépôt de pain, baissant ainsi définitivement le rideau de la boulangerie. Marie conserve néanmoins l'exploitation du bistrot, une manière de ne pas cesser toute activité et de continuer à faire vivre un lieu de vie que chaque habitant de la commune a côtoyé.

L'arrêt d'activité de la boulangerie, c'est une grande page de l'histoire locale qui se tourne, une histoire de plus d'un siècle !

Pendant la guerre 14-18, la boulangerie tenue par Antoine Schlosser ayant été bombardée, le commerce est transféré provisoirement dans un bâtiment appelé « Bäckerstube » situé devant la maison habitée actuellement par Antoine Schlosser, rue du Stade (ce bâtiment fut détruit en 1973).

La boulangerie reconstruite, l'activité reprend de plus belle. Marcel Schlosser (BäckerMax) reprend la suite

de son père, puis arrive son fils Jacky, né en 1937, qui lui succédera quelques années plus tard. En 1960, Jacky épouse Marie et tous deux, à force de travail, ouvrent un café et une épicerie en plus de la boulangerie. Les tartes flambées de Jacky connaissent un grand succès jusque dans les années 2000, mais La grande spécialité de Jacky ce sont ses pâtés lorrains, unanimement appréciés par les clients de la région, mais aussi par les « Marcheurs Gourmands ». Jacky et Marie ont su transmettre le goût du métier à leurs 2 fils, tous les deux boulangers-pâtisseries. Si Fabien exerce ses talents à Achenheim (67), Patrice lui, demeure à Arzwiller. L'histoire se poursuit avec Lucas, fils de Patrice et Marie-Reine qui est en apprentissage à la pâtisserie Litzer-Vogel de Strasbourg.

Il semble peu probable que ce commerce reprenne à Hommert, mais cette longue tradition familiale qui dure depuis 5 générations est riche de cette transmission qui passe les âges, un symbole encourageant pour l'avenir.

Le parcours de la poche de sang

Une fois prélevé, le sang n'est jamais transfusé directement à un patient. Il suit un parcours extrêmement balisé, en 4 étapes, qui le conduit en toute sécurité du donneur au receveur.

1/ Le prélèvement

Chaque candidat au don remplit un questionnaire concernant notamment son état de santé, son mode de vie et ses antécédents. Il est ensuite reçu par un médecin ou un(e) infirmier(e) de l'EFS qui détermine son aptitude au don. Le prélèvement est ensuite effectué par un(e) infirmier(e) habilité(e).

2/ La préparation

La poche prélevée est filtrée (on enlève les globules blancs) puis centrifugée pour en séparer les composants (globules rouges, plasma et plaquettes issus d'un don de sang total). En effet, on ne transfuse jamais au malade du sang total mais uniquement le composant dont il a besoin.

3/ La qualification biologique des dons

Les tubes-échantillons recueillis subissent une série de tests biologiques, en vue de dépister notamment des virus et des bactéries qui circulent dans le sang. Si les résultats présentent une anomalie, la poche de sang correspondante est écartée et le donneur averti.

4/ La distribution

Préparés et qualifiés, les produits sanguins sont distribués aux 1 500 hôpitaux et cliniques que l'EFS approvisionne.

Le site internet de Hommert est à votre disposition, consultez-le, vous y découvrirez les photos des dernières Balades Gourmandes, d'anciennes photos du village, des actus, etc.

www.hommert.fr



Don du sang, tous concernés !



171 personnes ont poussé la porte de nos collectes cette année, parmi elles 6 nouveaux donneurs. Nous les remercions chaleureusement. La solidarité n'a donc pas dit son dernier mot. Comme à chaque fois que l'occasion m'est donnée, j'interpelle celles et ceux qui pourraient nous rejoindre. Peut-être ni aviez-vous pas songé, ou ne vous sentez vous pas concernés ?

Le sujet mérite d'être abordé !

En 2019 notre amicale organisera encore 4 collectes en collaboration avec l'Etablissement Français du Sang de Strasbourg.

Nous comptons vous y accueillir nombreux.

Jean-Luc HINERSCHIED,
président

Agenda 2019

8 février collecte à Hommert

31 mai collecte à Harreberg

23 aout collecte à Harreberg

11 octobre Assemblée Générale à Hommert

17 novembre vente de «bredele»

29 novembre collecte à Hommert



2018 : le FCH, contre mauvaise fortune fait bon cœur !

En ce début d'année 2018, le FC HOMMERT se battait pour maintenir sportivement ses 2 équipes dans les divisions respectives. Objectif atteint en juin : L'équipe 1 se classait 8ème en 1er division L'équipe 2 se classait 6ème en 3ème division. Pendant l'intersaison, un nombre important de joueurs ont préféré quitter notre village pour d'autres clubs ou arrêter leur carrière. En septembre, seuls 18 licences adultes restaient au club, le choix de rétrograder d'une division l'équipe 1 et d'arrêter pour cette année l'équipe 2 était une nécessité aux grands regrets de l'ensemble de notre comité et de nos supporters.

Du reste, un jumelage fut même réalisé entre notre équipe 2 et le club de Garrebourg, eux aussi en difficulté. A mi-saison, l'équipe 1 se classe en milieu de tableau avec quelques bonnes performances. Quant au jumelage de l'équipe B avec l'Etoile Sportive de Garrebourg, c'est une réussite.

Notre club compte toujours un arbitre fidèle au poste : Joël Fischer Côté « jeunes », le FC Hommert a arrêté de faire officiellement partie de l'Entente sportive de la vallée

de la Bièvre du fait d'un nombre trop peu important (quasi nul) de bénévoles pour encadrer les rencontres et les entraînements. Cependant, nos jeunes restent joueurs de cette Entente pour répondre à leurs attentes.

Côté manifestation, le bal carnavalesque perd des participants d'année en année. Au contraire, le tournoi de pétanque gagne en attractivité et devient une référence au pays de Sarrebourg.

Financièrement, le travail du comité porte ses fruits et les pertes financières semblent se réduire et tendre vers un équilibre, à conforter en 2019.

En juillet, notre comité a évolué :

- En perdant une pièce maîtresse de son dispositif en la personne de Thierry Eschenbrenner qui se tourne vers d'autres objectifs.
- Tanguy Eschenbrenner et Lucas Schlosser rejoignent Cédric Spitz en tant qu'intendants.
- La direction du club s'est « féminisée » avec respectivement Marylène Bourgard

Les brioches de l'amitié
ont rapporté à l'association des
enfants handicapés de Sarrebourg :
507.40€

et Mélanie Lanfrit, au secrétariat, et Sylvie Blaise, à la trésorerie.

- On compte également un nouveau vice-président Vincent Douvier. Malgré l'avenir plus qu'incertain, le club continue à travailler avec l'organisation du bal carnavalesque à Dabo, le 2 mars, et le tournoi de pétanque au mois de juin prochain. Une nouvelle formule est à l'étude pour le Bal carnavalesque 2020.

La situation actuelle de notre club n'enlève en rien la motivation de notre comité et de nos joueurs qui se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2019.

Régis Litscher, Président du FCH





16^{ème} Marche Gourmande



**Un plaisir gourmand
au cœur de l'été**

1030 participants

Pour la 16^{ème} marche gourmande de Hommert, organisée le 5 août 2018, l'itinéraire se fit par le chemin pavé qui permettait l'accès au Hommertburg (château de Hommert dont il reste quelques vestiges), son emplacement constituait un point de vue idéal pour surveiller les chemins des vallées très fréquentées à l'époque.

Après le stand apéritif et quelques petits méandres à travers la vallée, nous débouchions dans le Schniederthal d'où nous accédions à la forêt des Foeschen. C'est un domaine privé dont les Comtes De Menthon, actuels propriétaires, ont d'illustres aïeux comme Antoine de Lutzelbourg ou encore le Baron de Klinglin, jadis propriétaires des verreries de Vallérysthal. Dégustation du traditionnel pâté lorrain avec une vue superbe sur Hommert, un ouvrage remarquable de canalisations souterraines des eaux est à proximité.

L'escapade se prolongeait sur le chemin monstre qui aboutit, à la croix de Valérie surplombant fièrement la vallée du Rehthal. Plus loin, une plaque souvenir encastrée dans la roche, et un peu plus loin encore, la majestueuse croix de Lorraine, devant laquelle le trou hommertois était servi. A quelques pas de là, c'est la maison forestière des Foeschen, lieu idéal pour prendre un peu de repos et se régaler. Cette année on y servait du jambon vigneron avec une salade dans une atmosphère festive et champêtre.

Après avoir profité de l'ambiance conviviale de la mi-parcours, la balade se poursuivait sur le plateau avant d'arriver au stand des fromagères dont la réputation n'est plus à faire. Quelques centaines de mètres plus loin, avait lieu la dernière halte forestière, pour y déguster une salade de fruits dont nous avons le secret.

Pour le retour, l'autocar Hommert'express qui déposait ses occupants au Tivoli, pour rejoindre la salle des fêtes et savourer un bon café. Dès lors, le FC Hommert prenait le relais jusqu'à la nuit tombée.



Derniers préparatifs : montage des tentes et mise en place des tables et bancs. Découpe des fruits et légumes, mise au frais des boissons et des aliments... la pression monte.





16^e Mar Gourma

5 Août 201



